

## Traitement Bois Anti Mérule

**Nom commercial :**  
ARCAPROTECT BOIS

Produit de protection du bois mais aussi des autres matériaux. Traitement puissant qui agit directement contre le champignon lignivore de la mérule. Prêt à l'emploi. Recouvrable par tout type de finitions.



Description Produit Traitement anti mérule pour charpente, poutres, bois extérieur et éléments maçonneries :

La mérule est un champignon qui se développe à grande vitesse quand elle n'est pas traitée rapidement, elle progresse jusqu'à 12cm par semaine et infectera toute la maison et tous les matériaux que cela soit du bois, du béton...

N'attendez pas et agissez.

**Arcaprotect bois** est radical contre la mérule permettant de protéger les bois intérieurs et extérieurs contre la pourriture et dégradation prématurée.

Arcaprotect bois est un traitement anti champignon.

### AVANTAGES PRODUIT

- L'effet du traitement est immédiat et optimal
- Action préventive (il n'existe pas de solution curative à la mérule: si le bois est attaqué il faut le remplacer)
- Evite la contamination par le champignon
- Incolore et non gras (ne tache pas le bois)
- Durabilité de l'action jusqu'à 10 ans
- Extrêmement efficace contre la mérule.

Quel est ce champignon ?

La mэрule ou mэрule pleureuse surnommé la lèpre de la maison est un champignon qui ronge le bois en particulier tout ce qui est charpentes, poutres... tous les bois peuvent être touchés. Sa présence est constatée dans les maisons très humides, mal aérées, mal entretenues. Ce champignon préfère les bois résineux comme le pin sapin, épicéa... elle peut même se développer sur les métaux, le plâtre ou les briques.

## DESTINATION

Idéal pour tous types de construction attaqués ou sains:

- Charpente bois
- Poutres bois
- Portes bois
- Fenêtre bois
- Volets bois
- Portails bois
- Abris de jardin
- Ossature bois
- Meuble bois
- ...

## MATÉRIAUX ELIGIBLES

Convient pour tous bois : bois de construction , bois massif, matériaux à base de bois, résineux/ feuillus.

## Application OUTILS REQUIS

Pinceau, rouleau, brosse ou pulvérisateur avec masque à cartouches et lunettes de protection.

Nettoyage du matériel: eau

## PRÉPARATION DU SUPPORT

- Enlever tous les clous et vis qui pourraient être sur le bois
- Si le bois est contaminé:  
Sondage: avant de procéder à un traitement, il faudra obligatoirement vérifier la zone de contamination et si le bois présente un problème de solidité, si c'est le cas un remplacement devra être effectué. Généralement, il est recommandé de couper la zone

contaminée et de traiter les bois restants et sains aux alentours. En cas de doute sur la solidité de votre bois nous vous recommandons de faire appel à un professionnel.

- Si aucun problème de solidité:

Brossage et dépoussiérage: éliminer toutes les parties friables en brossant avec une brosse en fer, le brossage permettra de supprimer le mycelium des champignons.

Buchage: enlever avec une petite hache toutes les parties attaquées superficielles jusqu'à arriver au bois sain.

Enlever tous les résidus de poussière à l'aide d'un aspirateur

- **L'humidité des bois au moment de l'application doit être 25%.**
- Faire un test préalable pour les bois exotiques ou riches en tanins.
- Les extrémités et les coupes doivent être traitées pour garantir l'efficacité du traitement.
- Retraiter les bois en cas de ponçage, coupe, etc...
- Le bois doit être propre, si vernis ou peint : décapez avec un décapant ou ponçage, si ciré : enlever les couches de cire avec un déshuileur bois, si lasuré: poncez pour revenir au bois brut.
- Éliminer toutes les traces visibles de mэрule et évacuer les bois et éléments contaminés avant traitement.
- Supprimer toutes les causes d'humidité.
- Vous pouvez brûler au chalumeau les murs et sols afin de détruire tous les spores restants.
- **IMPORTANT** : L'humidité étant une des causes principales au développement de la mэрule, il convient de supprimer toutes les causes d'humidité en parallèle au traitement chimique pour éradiquer le problème. Il est également recommandé de communiquer sur la présence de mэрule avec les voisins et la mairie.

## MISE EN OEUVRE

Bien homogénéiser le produit avant application.

Utilisateurs particuliers :

**Traitement préventif autorisé par baignage(support sain):** : Appliquez en 2 couches (badigeonnage).

Ce traitement sera très efficace pour protéger votre bois d'une attaque.

Appliquer la solution en badigeonnage permettra d'effectuer une action de massage et donc favorisera une meilleure pénétration dans le bois.

Si votre bois est fortement endommagé et présente un danger (problème de solidité) un remplacement devra être effectué.

En cas de doute sur la solidité de votre bois nous vous recommandons de faire appel à un

professionnel.

### **Consommation**

Voir rubrique consommation pour connaître la consommation par m<sup>2</sup>

Utilisateurs professionnels :

### **Traitement autorisé par pulvérisation (supports sains):**

Appliquer par pulvérisation basse pression (max. 5 bars), en 1 ou 2 couches (double pulvérisation), en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

La pulvérisation permettra une imprégnation lente et en surface de la solution afin d'améliorer la prévention et évitera donc toute infestation.

### **Consommation :**

-100 ml/m<sup>2</sup> en 1 couche pour obtenir une efficacité insecticide vis-à-vis des insectes à larves xylophage et des termites, ainsi qu'une efficacité vis-à-vis des champignons de pourritures cubiques (dont mэрule) et fibreuses.

Consommation variable suivant les essences, les sections et le mode d'application.

### **Traitement autorisé par injection et pulvérisation (support sains) :**

L'injection à très haute pression avec les injecteurs va permettre à la solution d'atteindre le cœur du bois et traitera en profondeur la poutre.

On ne pourra injecter la solution que sur les sections de bois dont le demi périmètre est supérieur à 17cm (exemple hauteur solive = 15cm et profondeur = 8cm, soit un total de 23cm cette section de bois pourra être traitée par injection). Si c'est 17 cm l'injection du produit pourrait faire éclater le bois.

Percer le bois avec une mèche du même diamètre que l'injecteur et en utilisant un kit de butée afin de respecter la profondeur de 2/3 de l'épaisseur de la poutre

Percer tous les 30cms environ.

Enfoncer les injecteurs à l'aide d'un maillet

Procéder à l'injection à haute pression jusqu'à saturation du bois (3 injections, disposées en quinconce, par mètre linéaire, 20 ml de produit par puit, 9 puits par m<sup>2</sup>).

Ensuite procéder à la pulvérisation en basse pression (max. 5 bars), en 2 couches espacées de 15-30min, en insistant sur les parties encastrées, les assemblages et les appuis.

Le traitement en profondeur doit être réalisé sur les parties attaquées, mais également en débordant de part et d'autre de cette zone.

L'application de surface sur les bois extérieurs (ex: bardage) est uniquement autorisée par badigeonnage.

### **Consommation :**

300 ml/m<sup>2</sup> pour une application par pulvérisation basse pression.

180 ml/m<sup>2</sup> pour une application par injection en complément d'un traitement par pulvérisation basse pression.

## RECOMMANDATIONS

- Avant de procéder à un traitement, **il faudra d'abord bien vérifier l'état de votre bois, si ce dernier est fortement attaqué et présente un danger sur sa solidité son remplacement devra être effectué.**
- Ne pas traiter les bois gelés
- Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Une fois le traitement effectué bien vérifier **d'une bonne ventilation et que toutes les causes d'humidité** (infiltration , fuites, humidité ascensionnelle...) **devront être supprimées**, afin d'éviter une nouvelle contamination (la mérule se développe plus facilement lorsque la pièce est humide)

### Précaution d'emploi:

Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture. Les animaux domestiques notamment les chats doivent éviter tout contact avec la zone traitée.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs ou de brouillard contenant le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant le travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez attentivement les instructions de sécurité et d'emploi.

Si application en extérieur, protéger le sol par un revêtement imperméable pour limiter les émissions vers le compartiment terrestre. Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau. N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsqu'il est protégé par une finition adaptée lors de l'application en extérieur.

**Port d'EPI obligatoire** : gants en latex, néoprène, ou nitrile pour les mains ; lunettes à coque, masque à cartouches, casque, masque, écran facial pour la tête, le visage et les yeux ; vêtement de travail, chaussures de travail ou bottes pour le reste du corps

## PROTECTION

Compatible avec toutes finitions :saturateur bois, lasure, peinture bois, vernis ...

## SÉCHAGE

24 à 48h en atmosphère ventilée (en fonction de la nature du bois, de sa capacité d'absorption et des conditions atmosphériques)

Afin de faciliter le séchage, procéder à une ventilation suffisante du lieu de traitement.

## ENTRETIEN

Ce produit ne nécessite pas d'entretien particulier.

## Consommation

**Grand public** : 100ml par m<sup>2</sup> en une couche, soit 5L pour 50 m<sup>2</sup>

**Professionnels en traitement préventif** : 300ml par m<sup>2</sup> en une couche, soit environ 5L pour 16m<sup>2</sup>

Par injection (en complément d'une application à minimum 100ml par m<sup>2</sup>) : 180ml par m<sup>2</sup>

## Conservation

Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière, dans un endroit tempéré. Durée de vie 2 ans en emballage d'origine fermé à date de fabrication.